

Rapport d'activité de l'APHEIG pour l'année académique 2016-2017

Comme l'année dernière, celle-ci a été particulièrement lourde à gérer pour le comité de l'association des professeurs de la HEIG-VD. En effet, suite à la bascule du personnel d'enseignement et recherche qui s'était très mal passée, 18 personnes ont déposé des demandes de conciliation auprès du Tribunal des prud'hommes de l'Administration cantonale. Aucune conciliation n'a abouti.

12 personnes ont décidé de continuer le processus auprès de ce tribunal et il a donc fallu collecter de nombreuses pièces à verser aux dossiers, établir des stratégies de défense, etc. ce qui a de nouveau fortement mobilisé le comité. Il a été décidé, d'entente entre les parties, de suspendre la plupart des procédures, et d'attendre le jugement de cas exemplaires (Maître d'enseignement classé au niveau B demandant à passer au niveau A et Professeur associé demandant à passer Professeur ordinaire).

Après de longues séances qui ont duré de février à août 2017, durant lesquelles la Directrice de la HEIG-VD a répété que le critère de l'expertise n'avait pas été retenu pour la bascule, le Tribunal des prud'hommes de l'Administration cantonale a délivré fin septembre son premier jugement, qui donne tort à la HEIG-VD car elle a eu une interprétation erronée de la loi et elle a violé le principe de l'interdiction de l'arbitraire.

Au mois de janvier 2017, un journaliste nous a contacté pour se faire une idée de l'ambiance de travail au sein du corps enseignant de la HEIG-VD. Nous n'avons que pu lui expliquer le mécontentement des enseignants, notamment dû à l'absence de dialogue avec la Direction, le manque de reconnaissance de sa part ainsi que des conditions d'enseignement qui deviennent de plus en plus difficile avec l'augmentation de la taille des classes. Le journaliste a naturellement pris également l'avis de la Direction avant de rédiger son article, qui reflète l'abysse qu'il y a entre la position des enseignants et celle de la Direction.

Afin de préparer le changement de la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, l'APHEIG a organisé un débat avec les nouveaux candidats aux élections du Conseil d'État au mois de mars 2017. Nous avons pu réunir 6 d'entre-eux et une septantaine de participants à cette occasion, ce qui a permis de nouer contact avec la future élue, Cesla Amarelle. Dès sa prise de fonction, nous l'avons contactée pour lui faire part de la situation difficile dans laquelle se trouve la HEIG-VD, en lui demandant de nous recevoir. Nous avons eu une première entrevue avec son conseiller personnel, M. Tatti. Nous l'avons relancée via la FSF.

L'association a assisté deux collègues mis sous enquête administrative par la Direction, avec menace de licenciement. Un des dossiers est encore en cours, l'autre, résultant

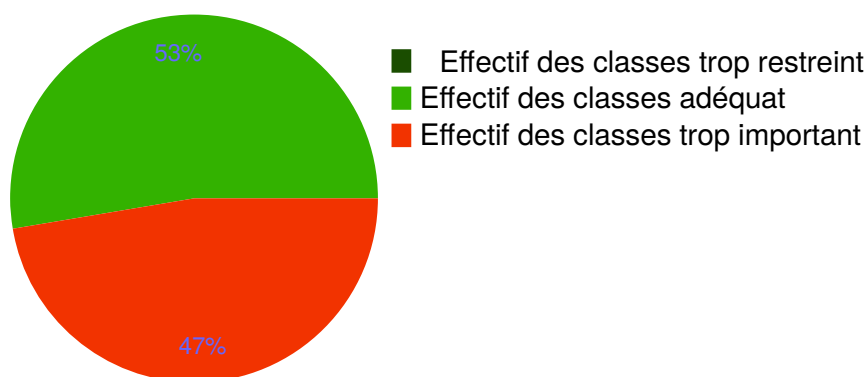
d'une dénonciation de la part d'un étudiant, s'est soldé par le blanchiment total du Collègue. Ce dernier exprime sa gratitude à l'association pour l'avoir épaulé dans des moments difficiles et pour lui avoir avancé des frais d'avocats.

Au printemps 2017, sur demande de notre assemblée générale du 21 novembre 2016, une commission a organisé une enquête sur les conditions de travail des enseignants à la HEIG-VD. Globalement, elle a confirmé que la Direction ne mesure pas l'ampleur du mécontentement de son personnel. Nous donnons ci-dessous quelques résultats de cette enquête.

Le comité regrette le fait que la Direction de la HEIG-VD ostracise l'association. En effet, elle ne lui a plus donné la parole lors des conférences du personnel en 2017, contrairement à l'usage, ne lui a pas proposé de contribuer aux rapports d'activités de l'école dans le chapitre consacré au campus et à la vie associative malgré notre demande et ne s'est pas intéressée au résultat du sondage sur son personnel enseignant.

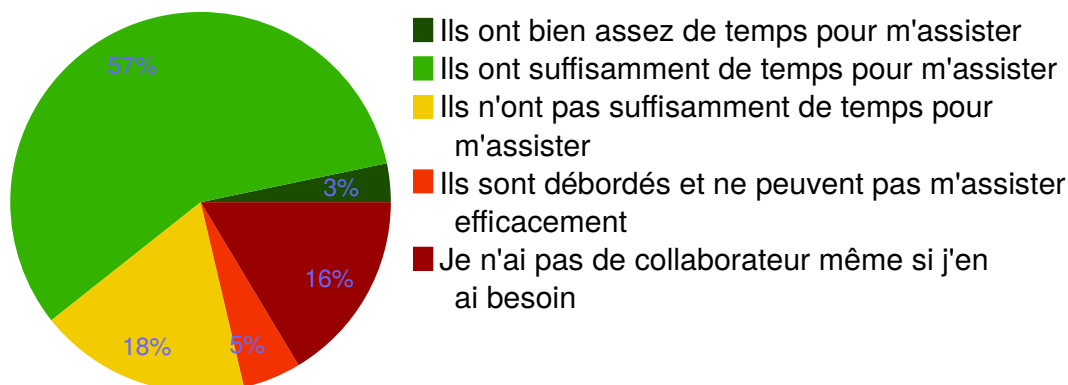
Quelques résultats de l'enquête sur les conditions de travail du PER

5. Le nombre d'étudiants dans mes classes est adéquat pour un encadrement efficace



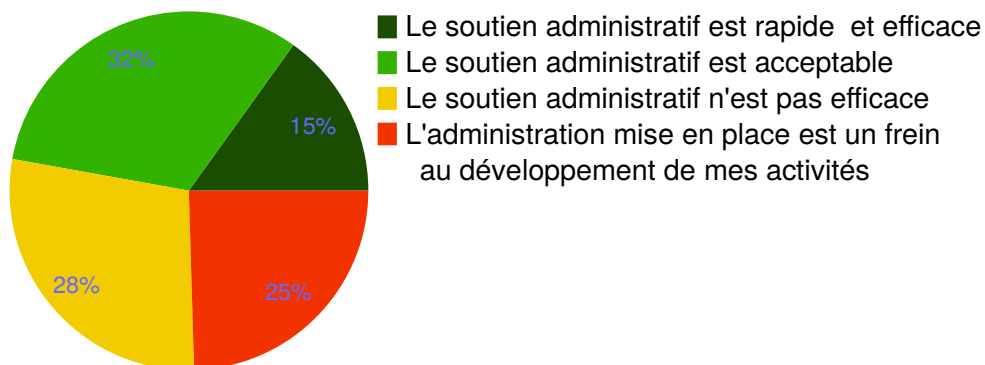
76

7. Temps à disposition pour les collaborateurs dont je dispose



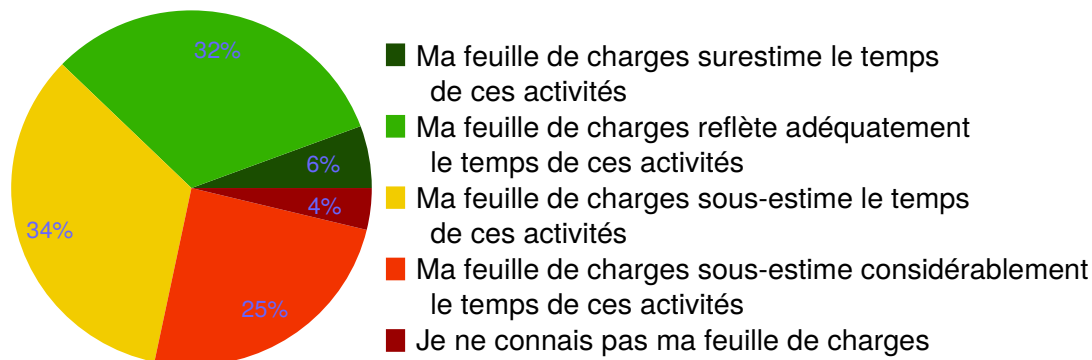
61

11. Efficacité du soutien administratif de l'Ecole pour mes activités Ra&D et prestations de services



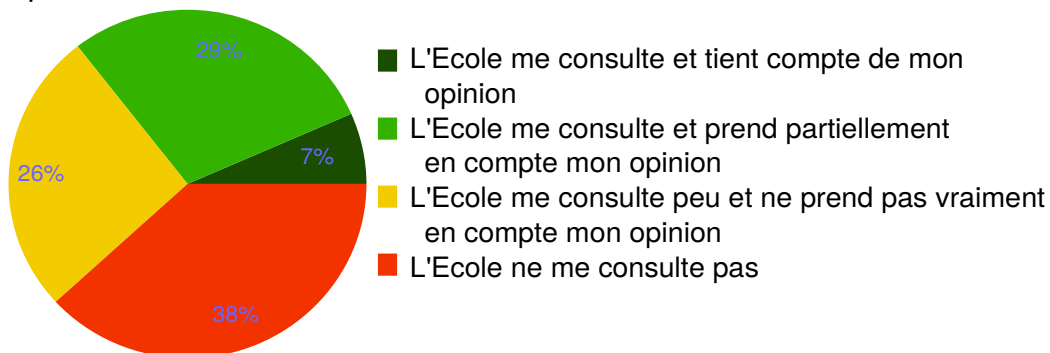
53

14. Ma feuille de charges et mes activités de Ra&D et prestations de services



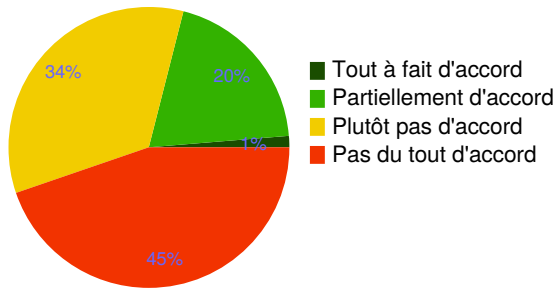
53

16. Prise en compte de mon opinion par la HEIG-VD pour des décisions qui me concernent



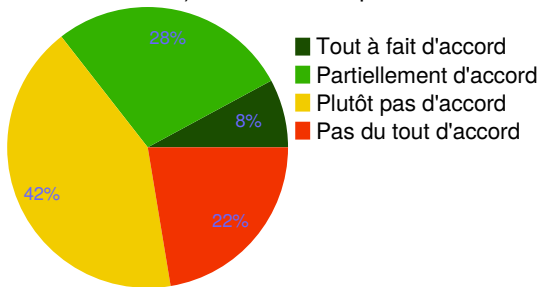
76

25. Les décisions de la direction sont prise de façon transparente



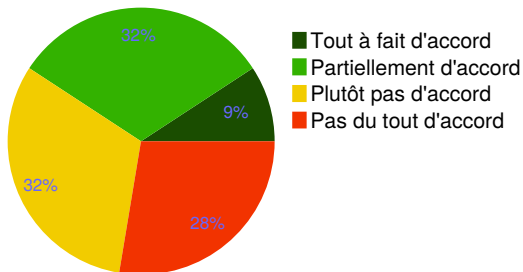
76

26. La HEIG-VD utilise efficacement les ressources (humaines, financières, etc.) mises à sa disposition



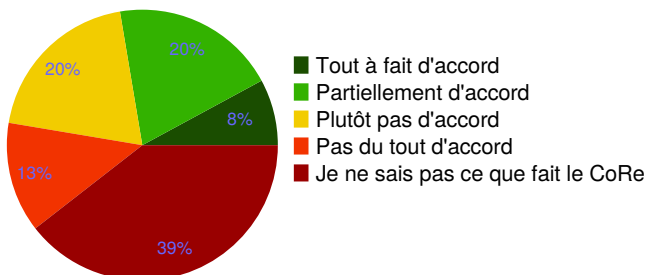
76

28. La culture de la HEIG-VD est propice à atteindre l'excellence nationale et internationale



76

29. Le CoRe joue pleinement son rôle d'organe délibérant



76